

 printemps 2020

Séjours vacances

4-5 ans • 6-11 ans • 12-14 ans • 15-17 ans • familles

© DR

**PRÉ-INSCRIPTIONS
AUX SÉJOURS PRINTEMPS 2020
DU 8 AU 15 JANVIER 2020 À L'HÔTEL DE VILLE**

Découverte des destinations, expo photos...



VITRY94.FR/VACANCES



AU SERVICE VACANCES ET AU SMJ



vitry-sur-seine



Tannerre en Puisaye

SÉJOUR FRATRIE



Ce centre appartient à la ville de Vitry-sur-Seine, proche d'Auxerre. Ce séjour offre aux enfants la possibilité d'un premier départ pour découvrir la nature à proximité de la région parisienne.



HÉBERGEMENT

- 3 maisons de couleurs différentes pour faciliter l'orientation
- Chambres de 6 lits
- Grandes salles de bains avec jeux d'eau
- Salles d'activités

TRANSPORT

- Car jusqu'au centre

ACTIVITÉS

- Jardin pédagogique
- Construction de cabane en forêt
- Ludothèques
- Land art (réalisation artistique à partir d'éléments de la nature)

POUR LES 4/5 ANS

**Du 5 avril
au 11 avril**
7 jours (12 places)

Tarif 3

(voir tableau dans
« Démarches administratives »
sur vitry94.fr)

Adresse : Centre de vacances VVL de la Ville de Vitry-sur-Seine • 89 350 TANNERRE-EN-PUISAYE • 03.86.45.44.60

Service Vacances,

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

01 46 82 81 49 ou 01 46 82 83 23

vacances@mairie-vitry94.fr

Hôtel de ville, zone verte, rez-de-chaussée

Excideuil

Propriété sur 14 hectares de bois et de clairières en Dordogne. Grâce à ce cadre privilégié, les enfants découvriront une belle région en pratiquant des activités sportives et ludiques.



HÉBERGEMENT

- 3 bâtiments
- Chambres de 4 lits
- Grande salle de restauration
- 2 grandes salles d'activités
- Infrastructures sportives (football, basket...) sur le centre

TRANSPORT

- Car jusqu'au centre

ACTIVITÉS

- Land Art (réalisation artistique à partir d'éléments de la nature)
- Construction de cabanes dans les arbres
- Jardin pédagogique
- Jeux de piste sur les traces des légendes locales

POUR LES 6/11 ANS

**Du 5 avril
au 11 avril**
7 jours (12 places)

Tarif 3

(voir tableau dans
« Démarches administratives »
sur vitry94.fr)

Adresse : EXCIDEUIL • Centre de vacances VVL de Gentilly • « Les roches enchantées » • 24 160 EXCIDEUIL • 05.53.62.42.87 • <http://vvl.org>

Service Vacances,

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

01 46 82 81 49 ou 01 46 82 83 23

vacances@mairie-vitry94.fr

Hôtel de ville, zone verte, rez-de-chaussée

Tenerife « Îles Canaries »

Dans l'archipel des îles Canaries, cette île volcanique offre un large choix de lieu de visite (village, monument) et la possibilité d'y effectuer des activités nautiques (surf, kayak, voile).



Buriubone

HÉBERGEMENT

- Chambres de 2 et 6 lits (auberge de jeunesse)
- Repas (pique-nique ou buffet ou petits-restaurants)

TRANSPORT

- Avion + Transports locaux

ACTIVITÉS

- Surf
- Kayak
- Voile
- Randonnée

ET AUSSI

- Découverte de l'île volcanique
- Sortie en voilier
- Baignade
- Excursions

À NOTER

- La participation du groupe au cours du séjour sera une condition importante du séjour, réalisation de certaines tâches (repas, mettre et débarrasser la table) par l'ensemble des jeunes participants au séjour

FORMALITÉS OBLIGATOIRES

cf. page formalité administrative à l'étranger

De nationalité française ou d'un pays de l'Union Européenne :
CNI ou passeport en cours de validité

De nationalité hors Union Européenne :

Passeport en cours de validité +
1 titre d'identité républicain ou document de circulation délivré en préfecture.

Pour tous :

- Autorisation de sortie de territoire
- Carte européenne d'assurance maladie
- Test d'aisance aquatique obligatoire afin de confirmer l'inscription au séjour

POUR LES 12/14 ANS

**Du 7 avril
au 14 avril**
8 jours
(12 places)

Tarif 4

(voir tableau dans
« Démarches administratives »
sur vitry94.fr)

Service Vacances,

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

01 46 82 81 49 ou 01 46 82 83 23

vacances@mairie-vitry94.fr

Hôtel de ville, zone verte, rez-de-chaussée

Irlande - séjour linguistique



Dans le comté du Mayo à l'Ouest de l'Irlande, Lakeland House est une grande maison familiale qui accueille les groupes depuis 15 ans (rénovée en 2018), au pied d'un des plus grands lacs du Connemara.



HÉBERGEMENT

- Chambres de 2 et 6 lits avec sanitaire
- Salle à manger
- Salle de cinéma
- Salle de repos
- Grandes salles d'activités

TRANSPORT

- Avion + transports locaux

ACTIVITÉS

- 5 sessions de 3h/semaine de cours d'anglais par groupe de 15 selon le niveau (test d'évaluation en début de séjour et diplôme en fin de séjour), dispensés par des professeurs irlandais titulaires du TOEFL (grammaire, jeux de rôle, lecture)
- Initiation aux sports irlandais (football, gaélique ou hurling)
- Initiation aux danses irlandaises

ET AUSSI

- Excursion à Galway (demi-journée)
- Excursion dans le Connemara (journée)
- Sports et jeux collectifs
- Randonnées
- Veillées

FORMALITÉS OBLIGATOIRES

cf. page formalité administrative à l'étranger

De nationalité française ou d'un pays de l'Union Européenne :
CNI ou passeport en cours de validité

De nationalité hors Union Européenne :

Passeport en cours de validité +
1 titre d'identité républicain ou document de circulation délivré en préfecture.

Pour tous :

- Autorisation de sortie de territoire
- Carte européenne d'assurance maladie

POUR LES 6^{ÈME} - 3^{ÈME}

**Du 7 avril
au 16 avril**
10 jours (20 places)

POUR LES 2ND - T^{LE}

**Du 7 avril
au 16 avril**
10 jours (7 places)

Tarif 1

(voir tableau dans
« Démarches administratives »
sur vitry94.fr)

Service Vacances,

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

01 46 82 81 49 ou 01 46 82 83 23

vacances@mairie-vitry94.fr

Hôtel de ville, zone verte, rez-de-chaussée

La Croix-Valmer

SÉJOUR INTERGÉNÉRATIONNEL



Le centre est une propriété de la ville de Vitry-sur-Seine, implanté près de Saint-Tropez. Il surplombe la mer au milieu d'un magnifique parc arboré. La propriété bénéficie d'un accès direct à la mer.



HÉBERGEMENT (2 BÂTIMENTS)

- Chambre de 2 à 3 personnes équipée de douche et WC à proximité
- Chambre de 4 à 6 personnes équipée de douche, WC, d'un mini-réfrigérateur
- Lit simple dans toutes les chambres
- 2 salles d'activités, dont une avec vue sur mer
- Salle à manger et terrasse avec vue sur la mer dans le bâtiment principal
- Terrain de pétanque

PRESTATIONS INCLUSES

- Hébergement en maison familiale
- Pension complète (3 repas par jour)
- Petits déjeuners servis sous forme de buffet
- Déjeuners et dîners **servis à table à heure fixe** sous forme d'une entrée et d'une proposition de plats et de desserts (1 verre de vin/ adulte, inclus aux repas, les boissons de types soda sont en supplément).
- Accès au club enfant de 4 à 11 ans (conditions d'accès à voir sur le centre)
- Animation adultes et enfants,
- Activités proposées sur le centre : activité nautique, kayak, sortie pédestre, soirée à thèmes, excursion dans la

région proposée chaque semaine, pétanque, ping-pong, jeux etc...

- Draps,
- Prêt de lit bébé avec draps (sur demande au moment de l'inscription)

PRESTATIONS NON INCLUSES

- Assurance individuelle,
- Excursions et activités supplémentaires de votre choix
- Repas pour les enfants de moins de deux ans.

TRANSPORT (NON INCLUS)

- En voiture : environ 876,5 km (autoroute A6- A57), parking gratuit et fermé sur le centre
- En train : gare SNCF la plus proche : TOULON puis navette* jusqu'au centre-ville,
- En avion : aéroport le plus proche : HYERES puis navette* jusqu'au centre-ville.

*Navette Zou (payante) (renseignement au 0970 830 380 ou <http://www.zou.maregionsud.fr>)

L'équipe du centre pourra venir vous récupérer à la descente de la navette. Prendre contact avec le centre minimum 48h avant votre arrivée pour communiquer vos horaires d'arrivée et de départ du centre. Service offert sous réserve des horaires.

FORMALITÉS

- Caution de 80 euros (chèque/espèces)
- Etat des lieux (arrivée/départ)
- Chambre disponible à partir de 16h le samedi d'arrivée
- Chambre à libérer à 10h au plus tard le samedi du départ

SÉJOUR FAMILLES

Du 11 avril au 18 avril
15 familles

Début des inscriptions pour les séjours familles été 2020 à la Croix Valmer à partir du 13 janvier 2020 auprès du Service Vacances.

Tarif Familles

(voir tableau dans « Démarches administratives » sur vitry94.fr)

Adresse :

LA CROIX VALMER
Maison familiale VVL de Vitry-sur-Seine « La Bouillabaisse »
383, Allée de la Bouillabaisse,
83 420 LA CROIX VALMER
04.94.79.60.71

Site Internet : <http://lacroixvalmer.vvl.org>
Mail : lacroixvalmer@vvl.org

La Croix-Valmer



Le centre est une propriété de la ville de Vitry-sur-Seine, implanté près de Saint-Tropez. Il surplombe la mer au milieu d'un magnifique parc arboré. La propriété bénéficie d'un accès direct à la mer.



HÉBERGEMENT (2 BÂTIMENTS)

- Chambre de 2 à 3 personnes équipée de douche et WC à proximité
- Chambre de 4 à 6 personnes équipée de douche, WC, d'un mini-réfrigérateur
- Lit simple dans toutes les chambres
- 2 salles d'activités, dont une avec vue sur mer
- Salle à manger et terrasse avec vue sur la mer dans le bâtiment principal
- Terrain de pétanque

PRESTATIONS INCLUSES

- Hébergement en maison familiale
- Pension complète (3 repas par jour)
- Petits déjeuners servis sous forme de buffet
- Déjeuners et dîners **servis à table à heure fixe** sous forme d'une entrée et d'une proposition de plats et de desserts (1 verre de vin/ adulte, inclus aux repas, les boissons de types soda sont en supplément).
- Accès au club enfant de 4 à 11 ans (conditions d'accès à voir sur le centre)
- Animation adultes et enfants,
- Activités proposées sur le centre : activité nautique, kayak, sortie pédestre, soirée à thèmes, excursion dans la

région proposée chaque semaine, pétanque, ping-pong, jeux etc...

- Draps,
- Prêt de lit bébé avec draps (sur demande au moment de l'inscription)

PRESTATIONS NON INCLUSES

- Assurance individuelle,
- Excursions et activités supplémentaires de votre choix
- Repas pour les enfants de moins de deux ans.

TRANSPORT (NON INCLUS)

- En voiture : environ 876,5 km (autoroute A6- A57), parking gratuit et fermé sur le centre
 - En train : gare SNCF la plus proche : TOULON puis navette* jusqu'au centre-ville,
 - En avion : aéroport le plus proche : HYERES puis navette* jusqu'au centre-ville.
*Navette Zou (payante) (renseignement au 0970 830 380 ou <http://www.zou.maregionsud.fr>)
- L'équipe du centre pourra venir vous récupérer à la descente de la navette. Prendre contact avec le centre minimum 48h avant votre arrivée pour communiquer vos horaires d'arrivée et de départ du centre. Service offert sous réserve des horaires.

FORMALITÉS

- Caution de 80 euros (chèque/espèces)
- Etat des lieux (arrivée/départ)
- Chambre disponible à partir de 16h le samedi d'arrivée
- Chambre à libérer à 10h au plus tard le samedi du départ

SÉJOUR FAMILLES

- Du 04/07 au 18/07 > 10 familles
- Du 18/07 au 01/08 > 15 familles
- Du 01/08 au 15/08 > 15 familles
- Du 15/08 au 29/08 > 12 familles

Début des inscriptions pour les séjours familles été 2020 à la Croix Valmer à partir du 13 janvier 2020 auprès du Service Vacances.

Tarif Familles

(voir tableau dans « Démarches administratives » sur vitry94.fr)

Adresse :

LA CROIX VALMER
Maison familiale VVL de Vitry-sur-Seine « La Bouillabaisse »
383, Allée de la Bouillabaisse,
83 420 LA CROIX VALMER
04.94.79.60.71

Site Internet : <http://lacroixvalmer.vvl.org>
Mail : lacroixvalmer@vvl.org

Démarches administratives

COMMENT S'INSCRIRE ?

Réserver son séjour se fait en deux temps. Une préinscription puis une confirmation auprès du Service Vacances.

PRÉINSCRIPTIONS

Du 8 au 15 janvier 2020.

Pour les 4-14 ans

Remplir le bulletin d'inscription disponible :

- en téléchargeant le formulaire sur le site de la ville www.vitry94.fr/vacances
- sur place au Service Vacances

À retourner :

- sur place au Service Vacances
- par courrier adressé au Service Vacances
- par mail : vacances@mairie-vitry94.fr

Pour les familles

- Sur place au Service Vacances (uniquement).

Pour les 15-17 ans

- Au service municipal de la jeunesse.

CONFIRMATION

Pour les demandes faites **du 8 au 15 janvier 2020** et validées par le Service des Affaires Familiales, une proposition de séjour est adressée par courrier **à partir du 20 janvier pour les séjours printemps.**

Pour les demandes séjours familles faite à partir du 13 janvier 2020, les placements débiteront fin février 2020.

La confirmation est à retourner signée :

- au Service Vacances pour les séjours enfants 4/14 ans et les séjours familles.
- au Service Municipal de la Jeunesse pour les séjours 15/17 ans (place Saint-Just)
- **Sans réponse de votre part dans le délai prévu sur le courrier de confirmation, la demande de séjour sera annulée.**

- Toute demande transmise hors délai sera mise sur liste d'attente.

- Pour les dossiers en liste d'attente, les propositions de séjour peuvent s'effectuer jusqu'à 8 jours avant le départ en fonction des places disponibles.

- Les dates des séjours sont données à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiées.

CONSTITUTION DU DOSSIER

Vous recevrez également avec votre confirmation le dossier complet d'inscription :

- Fiche sanitaire à compléter et documents à fournir (attestation sécurité sociale, carnet vaccinations, test aisance aquatique...)

- Une invitation à une réunion d'information avec les directeurs des séjours et un trousseau conseillé.

- Horaires et lieux du départ et du retour pour votre (vos) enfant(s)

- **Pour les séjours 15-17 ans**, deux formulaires supplémentaires sont à retirer auprès du Service Municipal de la Jeunesse.

À NOTER

- **Tout dossier incomplet sera refusé.**

- Tous les dossiers sont transmis au Service des Affaires Familiales pour validation.

- Pour les départs à l'étranger, les familles doivent rapidement se renseigner sur les délais d'obtention des différents papiers d'identité nécessaires.

DÉROULEMENT DU SÉJOUR

PRÉPARER LE VOYAGE (POUR TOUS)

- Le trousseau est fourni à titre indicatif. Chaque vêtement **doit être marqué aux nom et prénom de vos enfants.**

- Un exemplaire complété de cette fiche de trousseau sera à placer dans la valise.

- **Un seul bagage** (si possible à roulette) par enfant avec un petit sac à dos pour le voyage et activités.

- Il est recommandé de ne laisser aux enfants **aucun objet de valeur** (bijoux, montres, appareils photos, mp3, portables...) pour le séjour. Voir rubrique Assurances.

PENDANT LE SÉJOUR

Jours de départ et de retour

La présence d'un responsable légal est obligatoire. À son retour, votre enfant ne sera en aucun cas confié à un mineur (même frère ou sœur). En cas d'impossibilité de déplacement, il ne sera confié à un adulte que si **une décharge de responsabilité est remplie préalablement au Service Vacances.**

Vous pourrez avoir des informations sur les séjours en contactant :

- **Le Service Vacances au 01 46 82 81 49 ou 01 46 82 83 23.**

- **Le Service Jeunesse** (pour les 15-17 ans) **au 01 55 53 21 40.**

- **L'hôtel de ville** en cas d'urgence 7 j / 7 et 24h / 24 au 01 46 82 80 00.

- Pour certains centres, des sites Internet sont actualisés régulièrement : www.vvl.org rubrique « Centres » ou www.ondonnedesnouvelles.com

En cas de nécessité, vous serez immédiatement contactés par le Directeur du séjour ou par les services Vacances ou Jeunesse.

Écrire

Il est recommandé d'écrire à votre enfant pendant son séjour.

ASSURANCE

- Une assurance couvre l'ensemble des risques corporels de vos enfants pour les séjours organisés par VVL.

- Une assurance couvre également la perte et le vol des objets personnels. **Cependant, la déclaration doit être effectuée par écrit au Service Vacances dans les 48 heures qui suivent le retour.**

Le remboursement s'effectue uniquement sur facture (La franchise est de 150€, valeur maximale de 600€).

APRÈS LE SÉJOUR

Votre avis nous intéresse

Dans le souci de proposer des séjours de qualité, nous attendons vos suggestions ou observations qui nous aideront à améliorer vos prochaines vacances.

Pour les 4-14 ans et les familles

vacances@mairie-vitry94.fr

Pour les 15-17 ans

service.jeunesse@mairie-vitry94.fr

À NOTER

Handicap

La Ville attache une importance particulière quant au droit aux vacances des enfants en situation de handicap. À cette occasion, une assistante de vie peut être proposée afin de faciliter le départ. Pour toute question, se renseigner auprès du service Vacances.

Restauration

Dans le cadre des séjours organisés, **la ville veille à la bonne application de la charte de la restauration et des principes de laïcité** qui précisent les valeurs éducatives partagées permettant de faire du temps du repas un moment de convivialité, de respect des équilibres nutritionnels, d'apprentissage, de relations sociales, d'autonomie et de détente.

Démarches administratives

SÉJOURS À L'ÉTRANGER

CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Attention aux délais de 5 à 8 semaines pour obtenir une carte d'identité ou un passeport.

Pour les enfants de nationalité française :

■ Soit une carte d'identité ou un passeport en cours de validité.

Pour les enfants de nationalité étrangère :

Passeport en cours de validité avec :

■ Soit une carte d'identité républicaine en cours de validité

■ Soit une carte de circulation

■ Soit un visa selon le pays d'origine (sauf ressortissants européens voyageant dans l'espace Schengen ou accords particuliers entre les pays dispensant d'un visa).

■ Dans tous les cas, se renseigner auprès de l'ambassade du pays de destination.

Pour tous

■ L'autorisation de sortie de territoire

■ Carte européenne d'assurance maladie de la sécurité sociale

Attention : La Couverture Médicale Universelle (CMU) n'est pas prise en charge hors du territoire français

Pour les enfants de nationalité étrangère : se renseigner auprès de l'ambassade d'accueil sur la nécessité d'obtenir un visa.

Autorisation de sortie de territoire

Le décret n° 2016-1483 du 2 novembre 2016 et l'arrêté du 13 décembre 2016 fixent les modalités d'application de ce dispositif qui est entré en vigueur le 15 janvier 2017. Il concernera tous les déplacements de mineurs à l'étranger y compris ceux organisés dans le cadre d'accueils collectifs de mineurs.

• Fourni lors de l'envoi du dossier d'inscription (avec la confirmation et fiche sanitaire)

• À remplir par l'un des responsables légaux

FACTURATION

LE PAIEMENT (changement des modalités)

Il s'effectuera en trois fois

■ 40 % de la facture globale à payer lors de l'inscription non remboursable en cas d'annulation sauf cas de « force majeure » (cf. Articles 1217 et 1218 du Code Civil)

■ 30 % à payer avant le départ

■ 30 % à payer pendant le séjour.

En cas d'annulation

Le premier versement valant droit d'inscription restera acquis à la ville en cas d'annulation du séjour sans motif ayant un caractère de "force majeure", Monsieur le Maire ou son représentant ayant qualité pour apprécier les situations susceptibles de donner lieu au remboursement desdits droits.

À SAVOIR

La liste des documents à fournir pour le calcul du quotient familial est disponible au Service des Affaires Familiales ou sur le site Internet de la ville : www.vitry94.fr

UTILES

Pour toutes informations complémentaires : Service des Affaires Familiales : 01 46 82 84 14

LES AIDES

La ville

■ Aucune famille ne paie le coût réel du séjour. Le montant pris en charge par la ville est calculé en fonction des ressources des familles. **Avant toute inscription, il convient de se rendre au Service des Affaires Familiales afin de procéder au calcul du quotient familial.**

La Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F.) attribue une aide financière aux vacances uniquement pour les séjours de printemps et d'été.

TARIFS JOURNALIERS (PENSION COMPLÈTE)

donnés à titre indicatif et déterminés en fonction du quotient familial

Enfants, pré-ados, jeunes				
Quotient Familial	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3	Tarif 4
1 à 136	18,19 €	17,39 €	13,27 €	19,67 €
137 à 196	21,03 €	19,46 €	14,58 €	22,67 €
197 à 256	22,78 €	20,34 €	15,46 €	24,53 €
257 à 299	23,93 €	21,61 €	15,99 €	25,68 €
300 à 342	24,34 €	22,21 €	16,46 €	26,35 €
343 à 402	25,16 €	23,19 €	17,13 €	27,63 €
403 à 467	27,78 €	25,42 €	18,99 €	30,00 €
468 à 534	30,76 €	27,70 €	20,48 €	33,10 €
535 à 599	35,43 €	30,47 €	23,16 €	38,22 €
600 à 662	38,55 €	33,14 €	27,39 €	41,34 €
663 à 725	41,98 €	35,93 €	29,80 €	44,66 €
726 à 803	45,51 €	39,02 €	32,44 €	48,66 €
803 à 2000	49,42 €	42,54 €	35,22 €	52,71 €
+ de 2000	53,62 €	46,16 €	38,21 €	57,19 €

En famille (printemps)		
Quotient Familial	Enfants de 2 à 9 ans	10 ans et +
1 à 335	15,29 €	20,46 €
336 à 503	18,54 €	25,81 €
504 à 672	22,02 €	27,45 €
673 à 2000	26,08 €	31,40 €
+ de 2000	29,73 €	35,80 €

En famille (été)		
Quotient Familial	Enfants de 2 à 9 ans	10 ans et +
1 à 335	19,11 €	26,34 €
336 à 503	23,21 €	30,47 €
504 à 672	27,51 €	35,02 €
673 à 2000	32,57 €	40,00 €
+ de 2000	37,13 €	45,60 €